# **Brevet Professionnel Aménagement Paysager**

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA AGRICOLE DE LA CHARENTE

Isabelle LINLAUD 05.45.61.90.00 isabelle.linlaud@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Etre titulaire au minimum d'un CAP

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le brevet professionnel permet de former des techniciens dans le secteur du paysage ou des futurs chefs d'entreprise d'espaces verts ou en collectivité. Les compétences visées sont les suivantes : - Connaissance et préparation du sol - Plantation des végétaux - Entretien des espaces verts (taille, tonte, débroussaillage) - Travaux de création et d'aménagement - Utilisation du matériel professionnel - Travaux de voirie et aménagements urbains - Traitements phytosanitaires

#### Contenu et modalités d'organisation

Domaines étudiés : C1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement professionnel C1.1 Développer une culture professionnel en lien avec le vivant C1.2 Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage C2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement C2.1 Préparer le travail pour un chantier C2.2 Coordonner le travail sur un chantier C3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux C3.1 Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal C3.2 Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux C4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux C4.1 Réaliser des travaux de plantation C4.2 Réaliser des travaux de végétalisation par semis C5. Mettre en place des infrastructures C5.1 Réaliser des murets et escaliers C5.2 Mettre en place des revêtements C6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE) Modalité d'évaluation : les situations professionnelles d'évaluation (SPE) constituent l'examen permettant de valider le brevet professionnel.

Commentaires sur la durée hedmomadaire Parcours de formation personnalisable ?

Selon besoins éducatifs particuliers

formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

### Validation(s) Visée(s)

BP option aménagements paysagers - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

# Et après ?

Suite de parcours

Possibilité de poursuite en BTSA Aménagement Paysager

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00424480	du 02/09/2024 au 15/07/2026	La Couronne (16)	CFA AGRICOLE DE LA CHARENTE		Non éligible	Contrat
00537797	du 01/09/2025 au 15/07/2027	La Couronne (16)	CFA AGRICOLE DE LA CHARENTE		Non éligible	Contrat